

Population¹ des municipalités, décret 2018

Code	Nom de la municipalité	Désignation abrégée	Population
Villages nordiques			
99125	Akulivik	VN	696
99105	Aupaluk	VN	226
99085	Inukjuak	VN	1 820
99140	Ivujivik	VN	415
99090	Kangiqsualujjuaq	VN	1 005
99130	Kangiqsujuaq	VN	793
99110	Kangirsuk	VN	636
99095	Kuujjuaq	VN	2 700
99075	Kuujjuarapik	VN	727
99120	Puvimituq	VN	1 891
99115	Quaqtaq	VN	449
99135	Salluit	VN	1 501
99100	Tasiujaq	VN	351
99080	Umiujaq	VN	473

Source : Institut de la statistique du Québec.

1. Estimation de la population au 1^{er} juillet 2017.

Les données de population décrétées sont la référence pour l'application des lois et des règlements ainsi que pour la gestion des programmes gouvernementaux.

Le décret a été pris par le Conseil des ministres le 13 décembre 2017, son numéro est le **1213-2017** et il a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 27 décembre 2017.

Le dénombrement est basé sur des estimations faites par l'Institut de la statistique du Québec en date du 1^{er} juillet 2017.

Les décrets de population ne doivent pas être utilisés pour un suivi historique de la population des municipalités, que ce soit à des fins d'analyse démographique ou d'aménagement du territoire. Nous vous invitons plutôt à consulter la section Données démographiques régionales du site de l'Institut de la statistique du Québec.